



**Demande de renouvellement de la certification
«Spécialiste de l'aide psychologique d'urgence RNAPU»
Certificat à durée indéterminée (à partir du 1^{er} janvier 2025)**

Le présent document PDF est le formulaire officiel du RNAPU et du SSC. Il est le seul document accepté et doit être soumis sous la forme d'un fichier PDF unique par voie électronique.

Suite à la décision prise par le groupe de pilotage du RNAPU en juin 2024, un certificat à durée indéterminée peut être délivré depuis le 1^{er} janvier 2025 à certaines conditions.

Seules les personnes titulaires d'un certificat valable au 1^{er} janvier 2025 et ayant vu leur certification renouvelée au moins une fois peuvent bénéficier de cette mesure. Il leur faut pour cela remplir le présent formulaire et répondre aux conditions énoncées.

Pour que soit garantie l'égalité de traitement, les personnes qui déposent une première demande de renouvellement de la certification après le 1^{er} janvier 2025 obtiennent un certificat à durée indéterminée. Aucun délai transitoire n'est prévu.

Les frais de traitement pour l'établissement d'un certificat à durée indéterminée s'élèvent à 100 francs. Par sa signature, le/la requérant/e s'engage à respecter les conditions ci-dessous et, sur demande de la commission de certification, à en apporter la preuve dans le cadre de contrôles ponctuels de qualité :

- suivre au moins huit heures de formation continue par an dans le domaine de l'aide psychologique d'urgence et/ou de la psychotraumatologie ;
- expérience régulière d'intervention ;
- cinq rapports d'intervention complets remontant à quatre ans au maximum.

Sur demande de la commission de certification, des documents attestant du respect des conditions ci-dessus doivent pouvoir être présentés pour examen dans un délai de trois mois. Au moins un des rapports doit porter sur une intervention du/de la requérant/e. Les quatre autres peuvent aussi avoir pour objet les activités suivantes :

- conduite technique d'une intervention ;
- supervision (rapport détaillé d'un événement en tant que superviseur/e RNAPU).

Données personnelles

Civilité	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
Nom		
Prénom		
Rue		
NPA/ localité		
	Titre	
	Télé- phone	
	Portable	
	Courriel	

Adresse professionnelle/de cabinet

Cabinet/employeur		
Fonction		
Rue	Télé- phone	
NPA/ localité	Portable	
	Courriel	

Déclaration

Je demande l'octroi du certificat de « Spécialiste de l'aide psychologique d'urgence RNAPU » et confirme avoir rempli le formulaire conformément à la vérité. Par ma signature, je m'engage à respecter les directives d'intervention et les standards de formation de l'aide psychologique d'urgence ainsi que les conditions applicables au certificat à durée indéterminée et à en apporter la preuve sur requête de la commission de certification. Le RNAPU se réserve le droit de demander des compléments par sondage.

Lieu, date _____ Signature _____

Merci de faire parvenir le présent formulaire ainsi que les **documents suivants** en un exemplaire à l'adresse : nazksd-info@babs.admin.ch. Les documents nécessaires sont disponibles en téléchargement sur www.nnnpn.ch.

- PDF/copie électronique : dernier certificat RNAPU « Spécialiste de l'aide psychologique d'urgence RNAPU »
- Copie du justificatif de paiement pour les 100 francs de frais de traitement
Office fédéral de la protection de la population (OFPP), 3003 Berne
Postfinance Berne : IBAN : CH88 0900 0000 3000 3954 4
Compte de chèque postal : 30-3954-4
BIC : POFICHBEXXX
Mention : « SSC : demande de nouvelle certification RNAPU »

Office fédéral de la protection
de la population OFPP
Bureau du Service sanitaire coordonné
Guisanplatz 1B
3003 Berne

nazksd-info@babs.admin.ch
www.babs.admin.ch
www.rnapu.ch

